Compte rendu de la réunion de quartier du 04 octobre 2018 avec les habitants

Centre Bourg-Mairie

Cette deuxième rencontre avec les habitants du Centre Bourg-Mairie a permis de faire un bilan par rapport à notre première rencontre en date du 08 septembre 2016 :

- Implantation d'une barrière à hauteur du passage pour piétons afin de freiner la velléité des enfants,
- Installation d'un panneau clignotant de rappel « vitesse limitéé à 30 à l'heure» à hauteur du passage protégé,
- Plusieurs contrôles de gendarmerie ont été réalisés sur la vitesse ainsi que sur l'alcoolémie au volant,
- La réalisation du City stade,
- Des travaux importants de modernisation et de conformité dans notre école pour un montant d'environ 240 000 euros HT,
- La réalisation de la dernière tranche de la rue de Bel-Air en direction de l'Av. du Val de Charente,

Ensuite la parole a été donnée à chacun des présents, lesquels sont satisfaits du bien être à vivre à Chermignac, dans un cadre environnemental agréable, d'avoir pour certains été surpris de l'attitude respectueuse de jeunes alors qu'ils avaient vécu en banlieue d'une grande ville où les cas d'incivilités été récurrents.

Une question sur le devenir du centre de loisirs a permis d'informer l'assemblée sur la fragilité de l'existence même du centre. Le nombre d'enfants inscrits (processus d'inscription) au centre, régule de fait la subvention donnée par la CAF ce qui détermine ensuite les tarifs appliqués. L'ouverture du centre de loisirs de Chermignac se fait en alternance avec celui de Thénac, uniquement pour les vacances scolaires.

Remarques récurrentes de la vitesse excessive sur l'avenue du littoral ainsi que sur l'avenue du Val de Charente et très souvent du non-respect du passage protégé pour piétons face aux commerces.

Une sécurité inexistante pour les piétons et surtout les personnes âgées, résidents du lotissement de la Rente vers la rue de la Rente.

L'assemblée a demandé si l'emploi d'un garde champêtre était toujours d'actualité, ce à quoi il a été répondu que l'étude de ce dossier était toujours en cours à condition de trouver, avec Les Gonds, un troisième partenaire pour créer ce nouvel emploi.

Un habitant nous fait part de l'implantation d'un coffret EDF dans l'axe (à droite) de son garage et demande que ce dernier soit déplacé vers la droite ce qui ne lui occasionnerait plus de gêne pour sortir de son terrain.

Un riverain de la rue de Bel-Air demande si des plantations végétales sont programmées en bordure de cette voie. Il s'avère effectivement que tout sera fait dès que les conditions météorologiques seront favorables aux semis et plantations. Notre attention est attirée aussi sur le manque de visibilité à hauteur du carrefour rue du Stade / Av. du Littoral, face à la Gabare par l'ampleur d'un arbre privé en ces lieux.

Un temps d'informations a conclu cette réunion :

- L'implantation de 10 QR Codes sur le parcours des fermes qui donnent accès à 10 vidéos de chermignacais qui parlent de la vie avant et maintenant à Chermignac - L'implantation de la fibre à Chermignac : nous attendons la date de la réunion publique que doit tenir le prestataire « Orange ». - Le prochain concours photo dont le thème sera « la ruralité en mouvement », organisé par Loisirs et sports. - La prochaine exposition en novembre dans le hall de la mairie. - La soirée « surprise » organisée dans le cycle des rencontres à Chermignac, animée par Monsieur Douillard psychologue sur le thème « Etre parent tout simplement » le 27 novembre au centre de Loisirs à 20h00. - Et enfin la journée du téléthon organisée cette année avec plusieurs associations de Chermignac qui vous proposeront des activités diverses au service de la cause défendue (venez nombreux).

Nous remercions tous les participants pour ces échanges conviviaux et enrichissants qui se sont conclus par le verre de l'amitié.